



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mars 2023  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-septième session

Point 164 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

## Modalités de financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023

### Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution [76/291](#) sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, des crédits de 1 205 450 800 dollars, dont 1 116 609 000 dollars destinés à financer le fonctionnement de la Mission, 68 213 900 dollars destinés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, 12 281 300 dollars destinés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et 8 346 600 dollars destinés au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda).

2. Depuis la publication du budget de la MINUSS pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 ([A/76/704](#)), le 16 février 2022, et l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution [76/291](#), des changements majeurs ont fait évoluer les paramètres et les hypothèses budgétaires sur lesquels repose le budget de la Mission pour l'exercice 2022/23. Ces changements ont grandement compromis la capacité de la Mission d'exécuter son mandat, de sorte que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour l'exercice 2022/23.

3. Les changements majeurs, exposés ci-après (dont les incidences financières ne figurent pas dans le budget approuvé de la MINUSS pour l'exercice 2022/23), font qu'il est nécessaire de demander l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 45,3 millions de dollars, comme suit :

a) les taux de remboursement du coût standard des contingents et du personnel de police et du coût de dépistage obligatoire de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) avant le déploiement approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [76/276](#) ont été plus élevés que prévu, de même que les montants de l'indemnité de permission approuvés par l'Assemblée dans sa résolution [76/274](#). L'incidence de ces deux résolutions fait qu'un montant supplémentaire de 4,5 millions de dollars est nécessaire ;



b) la promulgation d'un nouveau barème des traitements en juin 2022 a entraîné une augmentation notable des traitements versés aux administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national. Ce nouveau barème, combiné à des taux de vacance moyens effectifs qui devraient être moins élevés que prévu (1,8 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 2,0 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, respectivement, par rapport au taux approuvé de 4,0 % pour les deux catégories de personnel), se traduira par une augmentation du montant des traitements chiffrée à 10,8 millions de dollars ;

c) les cours des carburants ont considérablement augmenté. Au cours de la période d'août 2022 à janvier 2023, le prix moyen effectif du carburant s'est élevé à 1,28 dollar le litre de diesel et à 1,27 dollar le litre de carburant aviation, alors que les prix retenus aux fins de l'établissement du budget étaient de 0,99 dollar et de 0,97 dollar, respectivement. La Mission a pris des mesures pour ramener la consommation annuelle de carburant à 45,8 millions de litres, alors que 52,4 millions de litres avaient été prévus dans le budget approuvé, mais estime qu'elle aura besoin d'un montant supplémentaire de 11,1 millions de dollars pour financer les coûts opérationnels afférents aux installations et aux infrastructures, aux transports terrestres et aux opérations aériennes ;

d) le déploiement et l'état de fonctionnement du matériel appartenant aux contingents et la mise en place de services de soutien logistique autonome ne cessent de s'améliorer, ce qui devrait entraîner une augmentation des ressources nécessaires chiffrée à 5,2 millions de dollars ;

e) l'augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour les observateurs militaires, les officiers d'état-major et le personnel de police des Nations Unies a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette augmentation fait que des ressources supplémentaires d'un montant de 5,1 millions de dollars sont nécessaires ;

f) les coûts contractuels de location et d'exploitation d'hélicoptères ont augmenté en raison de la hausse des prix sur le marché mondial, et des ressources supplémentaires d'un montant de 8,6 millions de dollars seront donc nécessaires.

4. Parallèlement, au cours de l'exercice, l'évolution des paramètres budgétaires décrite ci-après devrait permettre à la Mission d'atténuer partiellement l'augmentation des besoins susmentionnée, à hauteur de 32,0 millions de dollars :

a) les dépenses communes de personnel devraient être moins élevées que prévu et les taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan international devraient être plus élevés que prévu, en raison du fort taux de renouvellement du personnel. L'effet combiné de ces facteurs entraînera une réduction des besoins chiffrée à 13,8 millions de dollars ;

b) il est prévu qu'une partie des crédits ouverts au titre des rations destinées aux contingents militaires et aux unités de police constituées ne soit pas utilisée (le montant inutilisé devrait se chiffrer à 6,1 millions de dollars), le coût des rations de combat et les coûts de livraison à l'intérieur du pays étant moins élevés ;

c) la majeure partie des crédits budgétaires prévus pour le fret en vue du déploiement de matériel appartenant aux contingents ne devrait pas être utilisée ; le montant inutilisé devrait se chiffrer à 6,1 millions de dollars ;

d) les crédits prévus au titre de la location et de l'exploitation des avions devraient être sous-utilisés, un avion ne pouvant pas être remplacé du fait des difficultés existant sur le marché pour se procurer l'appareil. Le montant inutilisé devrait se chiffrer à 6,0 millions de dollars.

5. En outre, au cours de l'exercice 2022/23, la MINUSS s'est efforcée, dans la mesure du possible, de réorganiser ses priorités et de réduire ou de reporter ses activités afin d'atténuer les effets des coûts plus élevés que prévu et de financer autant que possible les dépenses supplémentaires au moyen des crédits déjà ouverts. Ce faisant, elle a pu dégager 3,2 millions de dollars dans plusieurs domaines, notamment en différant l'achat de matériaux de construction et de fournitures techniques, en dépensant moins que prévu au titre des services d'entretien et des services d'appui destinés aux camps, le sous-traitant qui a pris la relève à l'expiration du contrat existant ayant fait une offre meilleur marché, et en consacrant moins de ressources à la lutte antimines en raison du retrait de deux équipes de chiens de déminage et de la réduction des services de gestion des munitions.

6. La MINUSS prévoit de procéder à un transfert de fonds à l'intérieur et entre les catégories de dépenses afin d'appliquer les mesures décrites aux paragraphes précédents et d'atténuer ses difficultés financières. Il lui manquera cependant 10,1 millions de dollars au titre du carburant.

7. Compte tenu de ses besoins opérationnels et de ses prévisions de dépenses, et sachant qu'elle ne peut financer les dépenses supplémentaires dans la limite des ressources approuvées que dans une certaine mesure, sans compromettre la sûreté et la sécurité du personnel ou des biens des Nations Unies ou sans limiter considérablement les activités prévues dans son mandat, la MINUSS a besoin de ressources supplémentaires d'un montant de 10,1 millions de dollars.

8. La Mission a besoin de ressources supplémentaires chiffrées à 10,1 millions de dollars pour honorer ses obligations et engagements financiers, toutes activités confondues.

9. Vu les circonstances exceptionnelles exposées dans la présente note, l'ouverture de crédits supplémentaires et la mise en recouvrement demandées pour l'exercice 2022/23 sont essentielles pour que la Mission poursuive ses opérations sans compromettre l'exécution de son mandat.

## **Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

10. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission portent sur les points suivants :

a) ouverture de crédits de 10 100 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, venant s'ajouter aux crédits de 1 116 609 000 dollars qu'elle a déjà ouverts pour le même exercice et à la même fin dans sa résolution [76/291](#) ;

b) mise en recouvrement du montant total visé à l'alinéa a) ci-dessus, venant s'ajouter au montant de 1 116 609 000 dollars déjà mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

## Ressources supplémentaires nécessaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie                                                  | Montant alloué     | Transferts                 | Ressources                  | Total              |
|------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------------|-----------------------------|--------------------|
|                                                            |                    | internes (externes) prévus | supplémentaires nécessaires |                    |
|                                                            | (1)                | (2)                        | (3) (4) = (1) + (2) + (3)   |                    |
| <b>Militaires et personnel de police</b>                   |                    |                            |                             |                    |
| Observateurs militaires                                    | 8 127,9            | (44,2)                     | —                           | 8 083,7            |
| Contingents                                                | 448 666,4          | (5 180,2)                  | —                           | 443 486,2          |
| Police des Nations Unies                                   | 21 517,5           | 3 917,4                    | —                           | 25 434,9           |
| Unités de police constituées                               | 26 680,4           | (277,4)                    | —                           | 26 403,0           |
| <b>Total partiel</b>                                       | <b>504 992,2</b>   | <b>(1 584,4)</b>           | <b>—</b>                    | <b>503 407,8</b>   |
| <b>Personnel civil</b>                                     |                    |                            |                             |                    |
| Personnel recruté sur le plan international                | 217 198,3          | (13 810,5)                 | —                           | 203 387,8          |
| Administrateurs recrutés sur le plan national              | 16 840,1           | 3 834,1                    | —                           | 20 674,2           |
| Agents des services généraux recrutés sur le plan national | 57 042,0           | 6 968,4                    | —                           | 64 010,4           |
| Volontaires des Nations Unies                              | 26 200,7           | —                          | —                           | 26 200,7           |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions)         | 3 778,9            | 497,3                      | —                           | 4 276,2            |
| Personnel fourni par des gouvernements                     | 1 356,5            | (69,6)                     | —                           | 1 286,9            |
| <b>Total partiel</b>                                       | <b>322 416,5</b>   | <b>(2 580,3)</b>           | <b>—</b>                    | <b>319 836,2</b>   |
| <b>Dépenses opérationnelles</b>                            |                    |                            |                             |                    |
| Observateurs électoraux civils                             | —                  | —                          | —                           | —                  |
| Consultants                                                | 347,5              | (6,4)                      | —                           | 341,1              |
| Voyages officiels                                          | 2 063,2            | —                          | —                           | 2 063,2            |
| Installations et infrastructures                           | 85 027,1           | 35,8                       | 7 918,0                     | 92 980,9           |
| Transports terrestres                                      | 13 006,0           | 1 072,5                    | 552,8                       | 14 631,3           |
| Opérations aériennes                                       | 100 803,9          | 3 286,4                    | 1 629,2                     | 105 719,5          |
| Opérations maritimes ou fluviales                          | 2 415,2            | 67,0                       | —                           | 2 482,2            |
| Communications et informatique                             | 31 470,1           | 159,5                      | —                           | 31 629,5           |
| Santé                                                      | 1 825,1            | —                          | —                           | 1 825,1            |
| Matériel spécial                                           | —                  | —                          | —                           | —                  |
| Fournitures, services et matériel divers                   | 49 242,2           | (450,1)                    | —                           | 48 792,1           |
| Projets à effet rapide                                     | 3 000,0            | —                          | —                           | 3 000,0            |
| <b>Total partiel</b>                                       | <b>289 200,3</b>   | <b>4 164,7</b>             | <b>10 100,0</b>             | <b>303 465,0</b>   |
| <b>Montant brut</b>                                        | <b>1 116 609,0</b> | <b>—</b>                   | <b>10 100,0</b>             | <b>1 126 709,0</b> |
| Recettes provenant des contributions du personnel          | 27 344,4           | —                          | —                           | 27 344,4           |
| <b>Montant net</b>                                         | <b>1 089 264,6</b> | <b>—</b>                   | <b>10 100,0</b>             | <b>1 099 364,6</b> |
| Contributions volontaires en nature (budgétisées)          | —                  | —                          | —                           | —                  |
| <b>Total</b>                                               | <b>1 116 609,0</b> | <b>—</b>                   | <b>10 100,0</b>             | <b>1 126 709,0</b> |